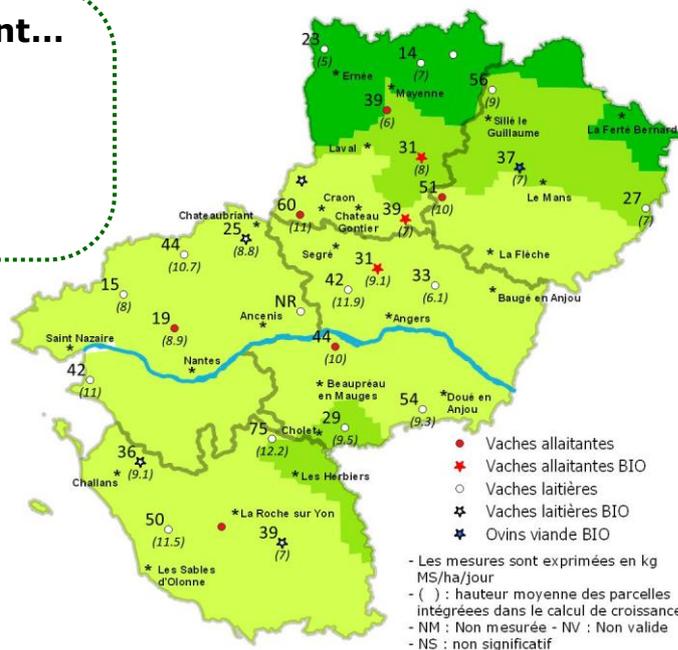


## De bonnes croissances, pour le moment...

- Libérer les parcelles de maïs
- S'adapter pour la fin du premier tour
- Maintenir les jours d'avance
- Fin des déprimages des parcelles de foin

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 19/03 au 25/03	Hauteur moyenne (cm)
<b>Zone Nord</b>	19	7,0
<b>Zone Intermédiaire</b>	37	7,6
<b>Zone Sud</b>	Nord Loire	36
	Sud Loire	49
<b>MOYENNE REGION</b>	<b>38</b>	<b>8,8</b>

La croissance de l'herbe se stabilise cette semaine pour atteindre **38 kgMS/ha/jour** en moyenne sur la région. Elle est homogène entre les différents départements à l'exception de la zone Nord où la pousse a été plus ralentie.



## Libérer les parcelles prévues en maïs

Les conditions météo printanières ont favorisé la pousse sur la vingtaine de mars, celle-ci devrait se réduire progressivement d'abord en raison de conditions séchantes et ensuite en raison d'une forte baisse des températures début avril. Ces conditions séchantes et la faible pluviométrie annoncée peuvent faire présager une saison d'implantation des cultures de printemps dans des sols secs. Il est important de finir le pâturage sur ces surfaces pour limiter l'assèchement du terrain. La portance des sols est bonne en général ce qui permettra de ne pas trop abimer les sols si ces surfaces sont à récolter.

Pour des conseils sur le stade et méthode de récolte, voir le bulletin de la semaine dernière.

## S'adapter en fonction de la fin du premier tour

### Vous n'avez pas fini votre premier tour ?

S'il vous reste beaucoup de parcelles avant la fin du premier tour, continuez sur la même dynamique sans augmenter la part d'herbe dans la ration. Il est important de garder un décalage entre les parcelles pour la suite de la saison. Vous aurez probablement des parcelles à faucher en premier cycle.

### Vous êtes au début du deuxième tour ? Trois situations possibles

Attention à la hauteur d'herbe en entrée de parcelle. Après pâturage, les espèces prairiales puisent dans leurs réserves racinaires afin de développer des feuilles suivantes qui permettront de reconstituer les réserves pour le tour suivant. Si l'on vient pâturer trop tôt les parcelles qui sont en phase de repousse, on épuise les réserves des plantes et donc leur capacité à refaire rapidement de la biomasse.

Il est donc impératif de s'imposer une hauteur entrée de parcelle entre 10 et 12 cm herbomètre.

- ❖ Si les parcelles ne sont pas encore à cette hauteur lors du début du deuxième tour, veillez à ralentir le circuit pour laisser le temps à l'herbe de pousser avant d'aller la valoriser. Il est pour cela possible de faire pâturer d'autres prairies ou augmenter la ration à l'auge.
- ❖ Si les parcelles correspondent à une hauteur entrée de 10-12 cm, continuez sur le même rythme et gardez ce repère en objectif
- ❖ Si certaines parcelles arrivent à une hauteur >15cm en système laitier et >17cm en système allaitant, une fauche de ces surfaces est le plus adapté pour valoriser au mieux la ressource fourragère.

## Maintenir les jours d'avance

### J'ai beaucoup d'herbe sur ma surface, faut-il faucher ?

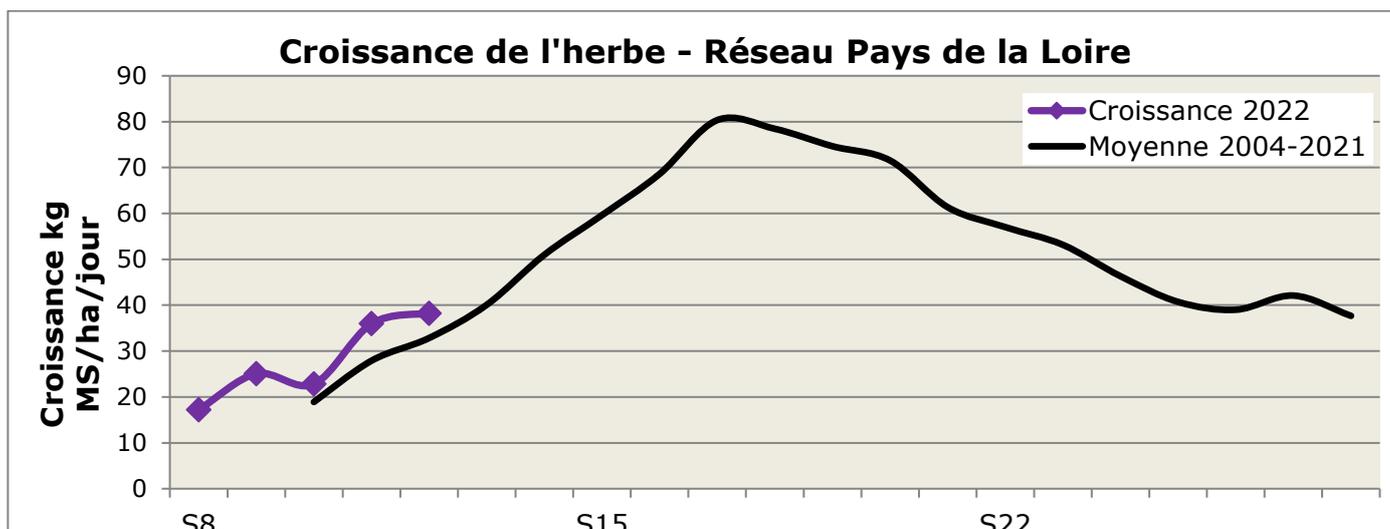
Pour prendre la décision de faucher, il faut tout d'abord faire un point sur son stock d'herbe disponible et calculer les jours d'avance (c'est-à-dire le nombre de jours d'herbe disponible sur la ferme avec une ration 100% herbe si la pousse s'arrêtait aujourd'hui). Avec la météo annoncé, un total supérieur à 20 jours d'avance pourra entrainer une fauche si et seulement si la surface disponible par animal et la pousse produisent plus que la ration souhaitée pour les animaux.

Croissance (kgMS/ha/j)	ares disponibles/UGB							
	15	20	25	30	35	40	50	60
20	3	4	5	6	7	8	10	12
25	4	5	6	8	9	10	12,5	15
30	5	6	8	9	11	12	15	18
35	5	7	9	11	12	14	17,5	21
40	6	8	10	12	14	16	20	24
45	7	9	11	14	16	18	22,5	27
50	8	10	13	15	18	20	25	30

*Quantité d'herbe offerte en kg MS/UGB/j*

## Terminer les déprimages de parcelles de foin

Les déprimages de parcelles qui sont destinés à la production de foin doivent arriver à leur terme pour ne pas mettre en péril le rendement. Dans les prés, les graminées précoces tel que le vulpin et la flouve odorante entrent en épiaison



Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

**Chambre d'agriculture Pays de la Loire** 02 53 46 62 28 [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)

**SEENOVIA** 02 43 64 12 64 [www.seenovia.fr](http://www.seenovia.fr)